

## PROCES-VERBAL

### De l'Assemblée du Générale de l'AVEAC

**Du mercredi 7 octobre 2020, 14h00, Forum Emmaüs, à Saint-Légier**

**Accueil**, Frédéric, Président de l'AG.

31 personnes présentes

Liste de traçage auprès des participants.

Initialement prévue en mai, cette AG a été reportée aujourd'hui en tenant compte de l'évolution des dispositions sanitaires. Nous avons donc été contraints de renoncer au traditionnel apéritif dînatoire, ainsi que l'activité organisée en marge de l'AG. Ceci est d'autant plus regrettable que nous fêtons cette année les 10 ans de notre association. Cela sera reporté à 2021 = les 10+1 an de l'AVEAC.

#### **Présentation de l'Ordre du jour**

Aucune modification n'étant apportée, l'ordre du jour est accepté.

#### **Présences**

Hommage à M. Pierre Louis Turuvanni , membre honoraire.

#### **Accueil des invités :**

Mme Anne Christe de Mello – Responsable à la DP

Mr Gregory Durand, Président SPV

Mme Martine Crétégnny, Présidente de la SVTM

#### **Excusés**

M. Serge Martin, directeur général adjoint DGEO, Mme Christine Bossuat – Directrice administrative et financière à la DGEO, Rachel Attanasio, responsable PIRACEF, John Didier, responsable du domaine ARTS ET TECHNOLOGIE, HEP, Caroline De Rahm - Rythmique Vaud, Gaëlle Giliéron – AVEP1/association vaudoise des enseignants primaires du cycle 1, 20 membres actifs AVEAC, Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, Cheffe DFJ, Mr Giancarlo Valchescini, Directeur général DGEO, Mme Christine Bossuat, Directrice générale adjointe à l'Administration des finances DGEO, Mr Yves Froidevaux, Secrétaire général SPV, Mr Bernard Grandjean, Comité cantonal SPV, Mr Cyril Petitpierre, Directeur formation HEP.

#### **Présentation du comité**

Frédéric Guggisberg Président, Anne Willommet trésorière, Colin Fontannaz membre actif, Luis Rodriguez Moreno membre actif, Laure Berner secrétaire, Lysiane Guenat secrétaire, Philippe Etter membre actif, Jacqueline Dufour, membre actif.

#### **1. Procès-verbal de l'AG du 2 mai 2018 à Lausanne**

Le PV est accepté à la majorité, 1 abstention. Laure Berner est remerciée pour son travail de rédaction.

## **2. Admissions, démissions, mutations, effectifs**

Effectifs: 92 membres honoraires, 150 membres SPV-AVEAC, 4 adhésions et 5 démissions.

La diminution du nombre de membres est due à l'augmentation du nombre de membres honoraires.

## **3. Comptes, rapport des vérificateurs, nomination des vérificateurs, budgets**

Avoir en compte de 5603,41 francs. Solde au 31.08.2020 de 10'032,11 francs.

Les frais pour cette AG n'ont pas encore été comptabilisés.

Les comptes ont été vérifiés par Christine Maendly et Catherine Quiblier.

Catherine Quiblier remercie la trésorière et demande décharge aux membres. 1 abstention, les comptes sont approuvés.

Vérificateurs en 2021, Catherine Quiblier et Martine Vauthey-Parmelin. Suppléant: Matthieu Mayencourt (futur membre).

## **4. Rapport d'activité du Comité**

- Le comité s'est réuni à 7 reprises
- A participé aux conférences des Présidents des associations SPV
- A rédigé les lettres aux membres en janvier et juin
- A contacté les personnes en formation PIRACEF
- A rencontré Claire Botteron et Laurent Capt, DRH/DGEO
- A rencontré Martine Bréchon, DP/DGEO
- A rencontré John Didier, responsable UER Art et Technologie – HEP
- A participé aux séances de commission « réflexion globale autour des ACM »
- A organisé pour ses membres, l'Assemblée Générale 2020

### **5.1. Réflexions formation PIRACEF**

En 2014 : 1<sup>er</sup> sondage, les enseignants ne sont pas satisfaits de la formation = manque de formations techniques. Les résultats sont transmis aux responsables de formation, aucune suite n'est donnée.

En 2015 : Courrier transmis à Mme la Cheffe du Département pour lui faire part de nos préoccupations.

En 2016 : Mise en place de la Décision 146.

En 2018 : Dossier de réflexion transmis à Mme Amarelle.

En 2019 : Mise en place d'une Commission « Réflexion globale autour des ACM » par la Direction Pédagogique.

En 2020 : la Décision 146 est reconduite jusqu'en 2021.

A côté de notre démarche, la HEP a mis en place à l'interne un groupe consultatif de référence (GCR) sur la formation PIRACEF. Le GCR émet des suggestions et des avis sur le contenu de la

formation basés sur l'expertise scientifique et/ou professionnelle de leurs membres. Notre association est invitée à y participer, preuve que les responsables de la HEP ont écouté nos demandes, et qu'une réflexion se poursuit aussi de leur côté .

*Barbara : Avant ce n'était pas obligatoire de se former ? C'est depuis que la décision 146 est entrée en vigueur que c'est devenu obligatoire de se former ?* Mme Lyon a décidé qu'il fallait trois CDD, puis se former, sinon les personnes étaient licenciées. Les collègues couturières qui avaient des CDI ne se sont donc pas formées, car sous CDI. Maintenant, cette configuration n'existe presque plus, la formation est un réel avantage du point de vue statutaire et financier.

*Pierre-Alain : Quels sont les prérequis pour suivre cette formation ?* Avoir une formation de base et 2 CDD consécutifs (depuis 2020). Mise à niveau, CESED, VAE, peut se faire un an en avance.

*Faut-il avoir un taux minimum de pourcentage en suivant la formation ?* Oui, mais à vérifier sur le site.

## **5.2. Commission « réflexion globale autour des AC&M »**

### **Commission “réflexion globale autour des ACM”**

Y participent des membres de la DGEO (DP-direction pédagogique, DRH-ressources humaines, DOP-organisation et planification), des membres de la HEP (directeur de la formation, responsables de l'UER Arts et de la formation PIRACEF), le responsable en charge de la promotion et des liens avec le secondaire 1 du CPNV, des enseignants, des membres du comité de l'AVEAC ainsi que Gregory Durand, Président SPV.

A ce jour, deux séances ont déjà eu lieu où ont pu être présentés :

- le plan de formation PIRACEF (par la HEP),
- les propositions et demandes des enseignants en matière de formation (par l'AVEAC),
- les directives cantonales en matière de constructions scolaires (par la DOP).

Il s'agit dans un premier temps de faire un état des lieux de la situation qui permettra d'évaluer le contexte général de l'enseignement des ACM, pour ensuite proposer des mesures d'adaptation des contenus et/ou processus de formation.

### **PROPOSITIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS EN MATIÈRE DE FORMATION (PAR L'AVEAC)**

- **Pédagogie, didactique et méthodologie.**
  - Formation avec beaucoup plus de pratique et moins de théorie.
  - Etablir plus de lien avec la pratique EN CLASSE.
  - Demande de stages avec une relation Prafo-étudiants.
  - Augmenter les visites / stages dans les classes ACM
  - Préparation d'une leçon d'ACM et gestion de classe
  - Proposition d'activités, de projets, méthodologie, séquence d'enseignement, commandes de matériel, organisation de salle entretien des outils et des machines, ...
  - Formation et apprentissage des règles de sécurité

- Formation pour l'enseignement des OCOM
- Mise en pratique du PER avec la LEO et le nouveau concept 360.

#### - **Organisation**

- Adapter, différencier la formation face aux profils des candidats.  
Formation pratique basée sur l'acquisition et l'apprentissage de techniques.  
Formation pratique axée sur la didactique, gestion de classe, méthodologie.
- Différencier et personnaliser la formation pour l'enseignement en primaire et secondaire :

Selon les compétences du candidat, mettre l'accent sur une, deux, voire les trois pôles de formation: créativité, artisanat, pédagogie. Programme basique « minimum » requis et programme plus avancé pour ceux qui ont plus d'expérience et qui permet d'acquérir de nouvelles compétences. Examen de compétence à l'entrée de la formation afin de situer le candidat (dispense de certains cours, participation à des cours adaptés à ses compétences et qui lui permettent d'en acquérir de nouvelles).

- Reconnaissances d'acquis. Mieux reconnaître les compétences professionnelles antérieures et pédagogiques du candidat dans le cursus de formation.
- Améliorer la communication et l'organisation.

Que les conditions de certifications qui sont parfois floues et compliquées soient clarifiées. Que les critères d'évaluation des cours et des examens soient définis clairement et à l'avance. Que les délais de reddition des travaux soient donnés suffisamment à l'avance pour permettre de s'organiser. Que le planning et les horaires des cours soient définis suffisamment à l'avance (jour fixe et inchangé). Idem avec les cours occasionnels du jeudi après-midi qui permettraient aux personnes en formation de faire leur demande de congé. Augmenter le nombre de stages et le nombre de visites des professeurs formateurs pour permettre aux étudiants de se corriger, avant la visite certificative de 3ème année. Demande d'un feedback ou retour écrit sur l'évaluation des cours et examens. Etablir une liste des enseignants qui accueillent actuellement les étudiants en stage d'observation.

#### - **Reconnaissance du titre de maitre/esse de disciplines spéciales.**

Il y a une reconnaissance pour les enseignants porteur d'un bachelor et pour les enseignants sans titre pédagogique. Par contre les enseignants porteurs d'un master ont une dévalorisation salariale et statutaire.

## **6. Démissions et nomination du Comité**

Démissions de Laure Berner, secrétaire, de Philippe Etter, membre actif et de Frédéric Guggisberg, Président, ils sont remerciés chaleureusement pour leur engagement et leurs qualités humaines.

Lysiane Guenat devient la présidente du Comité.

Interlude à la guitare de Frédéric.

Bienvenue à Jacqueline Dufour.

## 7. Communications de la SPV

Salutations du Comité cantonal.

Gregory relève le travail fourni par le Comité, beaucoup d'avancée et de dialogues, grande force d'équipe. Bravo à Frédéric pour sa force tranquille, sa qualité de rassembleur, pour son rôle de Président des Présidents.

Ne pas hésitez à faire de la pub auprès de nos collègues.

## 8. Divers et propositions individuelles

*Barbara* : Avez-vous reçu des mesures sanitaires quant à la branche (tissus à toucher ou pas) ? Mme Anne Christe de Mello transmettra cette question à la nouvelle présidente de la cellule COVID et nous fera parvenir la réponse par email.

*Corinne* : partage d'une demande de son directeur de déménager dans une classe TM et d'avoir ainsi une mixité de cours ACT-TM. Quels conseils à donner ? *Catherine* : C'est faisable, mais demande beaucoup de nettoyage et d'organisation. *AVEAC* : mettre en évidence la responsabilité de la direction en cas d'incidents, contacter la BPA. *Lydie* : ce n'est plus d'actualité, on ne tend plus vers des classes spéciales ACT\_TM, avec PIRACEF. On a l'impression que la valeur de nos anciennes formations est moins reconnue. *Jonathan* : on veut tuer notre branche, un mélange, une perte des compétences professionnelles. On se retrouve avec des personnes n'ayant pas de formation précise. *Claudine* : On demande une aisance totale dans les domaines, pas une petite formation. Pourquoi pas organiser des cours, en dehors du temps scolaire, sans être payés. Tenez-vous les coudes, continuez ! *Jean-Maurice* : partage d'une situation, demande de veiller au grain.

### – ACM et EDN, Mêmes enjeux ?

Présentation de la réflexion par Jacqueline, prise de température.

*Catherine* : Pourquoi l'EDN n'a jamais créé de secteur EDN à la SPV ? *Claudine* : il y a plusieurs années le sujet avait déjà été abordé et il y avait plus de point de rencontre avec la section Corps et Mouvements qu'avec les Arts. *Christine* : on pourrait se mettre ensemble, ne voit pas d'objection. *Martine* : La SVTM représente 4 domaines, dont la cuisine, mais a des difficultés à trouver des personnes donnant des cours dans le cadre de ses prestations. *Gregory* : Intéressant de se rassembler, il faudra penser à modifier les statuts. *Bertrand* : On fait partie du même tronc, TM-ACM-EDN.

La majorité de l'assemblée est favorable, dans un premier temps, à continuer de creuser le sujet.

### – Présentation **Makerspace** par Colin, porte-clé Association offert aux participants .

Fin de séance à 16h40

Pour le Comité

Lysiane Guenat et Laure Berner